

POUR TOUTE DEMANDE D'ELEMENTS DE DOSSIER DE PATIENT

Patient présent :

Certificat des lésions, certificat accompagnant, accident du travail

Au secrétariat aux horaires d'ouverture (les lundi, mardi, jeudi 8h00/12h30-13h30/16h00 ; les mercredi, vendredi 8h00/12h30- 13h00/15h00) **ou téléphoner au 04.95.59.10.39 ou 14.35**

En dehors de ces horaires : Demander à l'équipe soignante ou envoyer un mail à reanimation@ch-bastia.fr

Bulletin de situation : à demander au bureau des entrées au rez-de-chaussée

Ce document fait foi d'arrêt de travail (à renouveler tous les 15j), le dernier service qui recevra le patient devra vous délivrer un arrêt de travail complémentaire si besoin à la sortie ou votre médecin traitant.

Patient sorti du service :

DOSSIER MEDICAL :

Contactez le service « Droit des patients » : 04.95.59.18.70 ou sur le site du CH Bastia rubrique droit des patients.

CRH / CERTIFICAT DES LESIONS

Se présenter au secrétariat, téléphoner au **04.95.59.10.39** ou **04.95.59.14.35** ou envoyer un mail : reanimation@ch-bastia.fr

Pièces à fournir : Carte d'identité, coordonnées.

Ces documents ne peuvent être transmis par mail

BULLETIN DE SITUATION :

Se présenter au bureau des entrées au rez-de-chaussée

Patient décédé :

Certificat de cause de décès :

Faire un mail au secrétariat de Réanimation : reanimation@ch-bastia.fr

METTRE EN PIECE JOINTE :

Justificatifs d'identité (Carte d'identité de la personne décédée et de la personne demandeuse qui dit être l'ayant droit, Livret de famille)

Pour toute autre document :

Contactez le service « **Droit des patients** » : **04.95.59.18.70** ou sur le **site du CH Bastia** rubrique **droit des patients**.

Transmettre les justificatifs d'identité (voir ci-dessus)

Motiver de manière précise la demande, les pièces voulues et le mode de transmission.

Pour les assurances ne transmettre que le certificat de cause de décès sauf demande du médecin conseil (à transmettre sous pli confidentiel)